



ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES - ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

PROGRAMME PASSE-PARTOUT



POUR ÊTRE ADMIS AU PROGRAMME PASSE-PARTOUT EN SEPTEMBRE 2017,
L'ENFANT DEVRA ÊTRE AGÉ DE 4 ANS AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE 2017

MATERNELLE

POUR ÊTRE ADMIS EN CLASSE MATERNELLE EN SEPTEMBRE 2017,
L'ENFANT DEVRA ÊTRE AGÉ DE 5 ANS AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE 2017

ÉCOLES	DATES	HORAIRES
SECTEUR ROBERVAL		
Endroit : Secrétariat de l'école		
Notre-Dame, Roberval	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h 15 à 11 h 15 13 h 15 à 15 h 45
Benoît-Duhamel, Roberval	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h 30 à 11 h 30 13 h à 15 h 30
École de la Rivière, Sainte-Hedwidge	Lundi 16 janvier 2017 et mardi 17 janvier 2017	8 h 30 à 11 h 30
Boisjoli, Saint-François-de-Sales Des Deux-Lacs, Lac Bouchette	Mardi 17 janvier 2017 Endroit : École des Deux-Lacs pour les enfants de Lac-Bouchette et de Saint-François-de-Sales	8 h 30 à 11 h 13 h à 15 h
Jolivent, Chambord L'Arbrisseau, Saint-André	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017 Endroit : École Jolivent pour les enfants de Chambord et de Saint-André	8 h à 11 h 45 12 h 45 à 15 h 30
SECTEUR SAINT-FÉLICIEN		
Endroit : Secrétariat de l'école		
Hébert, Saint-Félicien	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h à 11 h 30 13 h à 15 h
Mgr Bluteau, Saint-Félicien	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h à 11 h 15 13 h à 15 h
Carrefour étudiant, Saint-Félicien	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h à 11 h 13 h à 15 h
Maria-Goretti, La Doré	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017	8 h à 11 h 12 h 45 à 14 h 45
Pie XII, Saint-Prime	Lundi 16 janvier 2017 au vendredi 20 janvier 2017 Endroit : École Jeanne-Mance	8 h à 11 h 13 h à 15 h

Le **CERTIFICAT DE NAISSANCE** (GRAND FORMAT) est **OBLIGATOIRE** lors de la première inscription dans une école de la Commission scolaire. Vous pouvez obtenir ce document en vous adressant au bureau du *Directeur de l'état civil*, 2535, boul. Laurier, Québec (Québec), G1V 5C5 (Tél. : 1-877-644-4545). Le formulaire de demande de certificat est également disponible auprès des bureaux de Services Québec, ainsi qu'au Palais de justice. Vous pouvez aussi le commander directement par Internet à l'adresse : www.etatcivil.gouv.qc.ca. Une **PIÈCE D'IDENTITÉ** sera également demandée à l'un des parents comme preuve de résidence au Québec, soit le **PERMIS DE CONDUIRE**.

DEMANDE DE DÉROGATION – Les parents qui désirent se prévaloir d'une demande de dérogation à la maternelle pour l'année scolaire 2017-2018, à l'âge d'admission en vertu de l'article 56 du Règlement concernant le Régime pédagogique, doivent le faire **avant le 31 mars 2017**. Une telle demande concerne des cas exceptionnels et des enfants considérés comme particulièrement aptes à la scolarisation. Pour toute information additionnelle, veuillez contacter Mme Chantal Tremblay au numéro 418 275-4136, poste 1045.

Prendre note que pour les élèves fréquentant déjà une école primaire ou secondaire, les parents recevront la fiche d'inscription à la maison par l'intermédiaire de leur enfant.